

Réunion du conseil municipal du 25 septembre 2015.

La réunion débute à 20H 35.

Secrétaire = Monique Molinié

excusé - J. François Pardes

- 1) Comptes approuvés des séances des 13 février, 28 mars, 7 mai, 12 juin, et 30 juillet 2015.
- 2) transfert de la compétence PLU à la communauté agglomération - OK.
1 abstention
1 contre
8 pour
- 3) OK. Constitution d'une petite commission pour le fleurissement - Florent, Martine, Monique -
- 4) - Avancement de grade adjoint technique de 2^e classe à 1^{re} classe le 1^{er} novembre 2015.
Mise en place d'une indemnité pour un exercice de mission de préfecture.
- 5) - OK pour versement de subvention aux associations.
- décision modificative budgétaire =
1 prêt relais est prévu pour le cas où toutes les subventions ne seraient pas enregistrées à temps.
Ici ce sera fait sur les dépenses imputées en attendant, d'où 1 modification du budget.

6) Réouverture du chemin du Mas de Bouysson

Mise au point de la procédure à suivre.

- Information auprès des administrations compétentes.

7) L'assainissement collectif est géré par la commune.

Le non-collectif est géré par le Grand Cahors.

Le rapport sur la qualité de service de l'assainissement 2014 est adopté.

- A l'école, un composteur est demandé. Le SIVU sera saisi pour en faire l'achat.

8) François Guillard apporte des informations sur le PCS.

8 zones sont inscrites et 1 à 3 relais de quartier sont nommés par zone.

Il y aura bientôt des réunions pour les relais de quartier et pour les conseillers, afin de les préparer à affronter un sinistre éventuel.

Un exercice (essai) aura lieu en janvier ou février. La population sera prévenue.

- questions diverses.

une date sera arrêtée pour organiser un pot en l'honneur des nouveaux arrivants depuis 2011, et le départ de la famille Raty.

- Le logement de la mairie est vacant depuis août 2015. Le Conseil municipal réfléchit sur le prix du loyer qui serait ramené à 130€ en supprimant la location d'une ou deux pièces (ancienne salle du conseil municipal.) L'isolation sous le toit serait éventuellement revue.

La séance est levée à 23h35.